

Secrétariat
Fonds de solidarité

Convention collective de travail CCT Hôpitaux et cliniques bernois

c/o SSP
Monbijoustrasse 61
3007 Berne
Tél. 031 371 67 45
Fax 031 372 42 37
solifonds@vpodbern.ch

Contributions de solidarité: demande de remboursement pour les membres d'une association du personnel

Les contributions de solidarité perçues dans les CCT des hôpitaux sont remboursées sur demande aux membres de l'ASI, du SSP, de l'ASMAC ou de l'APEB. Pour obtenir un remboursement, la/le membre doit remplir avec exactitude le présent formulaire et joindre le certificat de salaire (y compris la 2^e page, si disponible). Le salaire peut être rendu méconnaissable.

Données de la/du collaboratrice-eur

Nom / prénom: _____

Adresse: _____ NPA/lieu: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Demande de remboursement à l'association ASI SSP ASMAC Section Berne APEB

Numéro de membre: _____

Versement du montant à IBAN: _____

Lieu, date: _____ Signature: _____

Veillez télécharger le formulaire dûment rempli (ASI: www.sbk-be.ch/solibeitragspital/ SSP, ASMAC et APEB: <https://vsao-bern.ch/de/solidaritaetsbeitrag-rueckerstattung/>)

ou l'envoyer par courrier au: **Secrétariat Fonds de solidarité, c/o SSP, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne**